


<b>DÉPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE</b> ----- <b>Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois</b>	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES USSES ET RHÔNE</b>	Envoyé en préfecture le 10/12/2020 Reçu en préfecture le 10/12/2020 Affiché le  ID : 074-200070852-20201208-CC_165_2020-DE
<b>Séance du 8 décembre 2020</b>		
<b>Nombre de Conseillers :</b>  En exercice : 39 Présents : 27 Suppléant : 1 Absents : 6 Pouvoirs : 5 Votants : 33 Pour : 33 Contre : 0 Nul : 0 Abstention : 0  <b>N° CC 165/2020</b>	L'an <b>deux mille vingt</b> , le 8 décembre à <b>vingt heures</b> , le Conseil Communautaire Usse et Rhône dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison de Pays à Seyssel Haute-Savoie, sous la présidence de <b>Monsieur Paul RANNARD</b> .  <b>Date de convocation</b> : 2 décembre 2020  <b>Présents</b> : Mesdames Frédérique AURELLE, Laetitia COCATRIX, Sylvie TARAGON, Ségolène BERTHOD-ROUPIOZ, Marie-Christine GLANDUT, Carine DUVERNOIS, Messieurs Rémi PONCET, André-Gilles CHATAGNAT, Alain CAMP, Paul RANNARD, Philippe JACQUESON, Emmanuel GEORGES, Christian VERMELLE, Georges CANICATTI, Patrick CHAPEL, André BOUCHET, Jean-Paul FORESTIER, Didier CLERC, Jean-Louis MAGNIN, Bernard REVILLON, Vincent DUTOIT, Jérémie COURLET, Michel BOTTERI, Gérard LAMBERT, Gilles CALLET, François SÈVE, Jean-Yves MÂCHARD.  <b>Pouvoirs</b> : Carole ETTORI à Jérémie COURLET ; Carole BRETON à David BANANT ; Bernard THIBOUD à Frédérique AURELLE ; Marie-Christine GLANDUT à Vincent DUTOIT ; Christine GUISEPPIN à Michel BOTTERI.  <b>Suppléant</b> : Dominique REY.  <b>Absents</b> : Sophie COLAS, Pascal COULLOUX, Alain LAMBERT, Gilles PILLOUX, Florence POZZO, Sandrine TASSET, Bernard THIBOUD.  Madame Sylvie TARAGON est désignée secrétaire de séance	

**OBJET : FINANCES – Budget annexe ZAC 3 - Décision modificative n°2 – Virement de Crédits de la section de Fonctionnement et à la section d'investissement.**

Vu la délibération n° CC 49/2020 du 12 mai 2020 portant approbation du budget primitif 2020 – budget annexe ZAC 3.

Vu la délibération N°CC 164/2020 du 8 Décembre 2020 portant sur le Budget Principal 2020 afin de créditer le budget annexe ZAC 3

La Vice-présidente déléguée aux finances madame Sylvie TARAGON indique que compte tenu des opérations de fin d'année, le Budget annexe ZAC3 est en insuffisance de crédit sur les chapitres 27 et Chapitre 11 du Budget annexe 2020. Compte tenu, du versement de crédit du Budget Principal 2020 et afin de créditer les chapitres 11 et 27, il convient de prendre la décision modificative n°2 suivante :

Chapitre, Article – désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D-011 Charges - 6045 Achats d'études, prestations		10 000.00 €		
D-023 Virement à la section d'investissement		64 000.00 €		
R-74 Dotations - Compte 74751 GFP de rattachement				74 000 €
<b>Total Fonctionnement</b>		<b>74 000.00 €</b>		<b>74 000 €</b>

<b>R-021- Virement de la section de fonctionnement</b>				64 000 €
D-027-Compte 27638 autres établissements publics		64 000 €		
<b>Total Investissement</b>		<b>64 000 €</b>		<b>64 000 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>138 000 €</b>		<b>138 000 €</b>

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :**

**ADOpte** la décision modificative n° 2 telle que proposée sur le budget annexe ZAC 3

**NOTIFIE** cette délibération à la Trésorerie de Frangy-Seysse.

**NOTIFIE** cette délibération à la Sous-préfecture de Saint-Julien-en-Genevois.

Le Président  
Paul RANNARD

